

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.361.2003.TREATIES-2 (Notification Dépositaire)

CONVENTION RELATIVE AU RÉGIME DOUANIER DES CONTENEURS UTILISÉS
EN TRANSPORT INTERNATIONAL DANS LE CADRE D'UN POOL
GENÈVE, 21 JANVIER 1994

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD : RATIFICATION

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 6 mai 2003.

La Convention entrera en vigueur pour le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord le 6 novembre 2003 conformément au paragraphe 2 de son article 16 qui stipule :

"La présente Convention entre en vigueur, pour tous les autres États ou organisations d'intégration économique régionale mentionnés à l'article 14, paragraphes 1, 2 et 3, six mois après la date de leur signature sans réserve de ratification ou du dépôt de leurs instruments de ratification ou d'adhésion."

Le 7 mai 2003



Attention : Services des Traités des Ministères des Affaires Étrangères et organisations internationales concernés. Les missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies peuvent se procurer les notifications dépositaires en écrivant par courrier électronique à l'adresse suivante : missions@un.int. Veuillez noter que les annexes ne sont disponibles pour l'instant que sur support papier. Les versions imprimées des notifications dépositaires sont à la disposition des missions permanentes dans la salle NL-300. De telles notifications sont aussi disponibles sur le site de la Collection des Traités des Nations Unies à l'adresse <http://untreaty.un.org>.